



Mise en place d'une étude foncière sur l'Aire d'Alimentation de Captage Source de la Mouvière

Etude réalisée en partenariat par la SAFER et la Chambre d'Agriculture de Charente pour le compte du Syndicat Nord-Est Charente

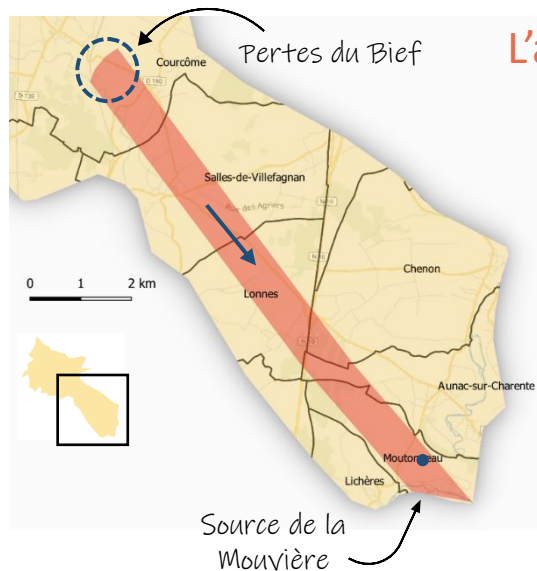
► Un étude foncière ?

L'étude foncière est un préalable indispensable à tout projet foncier. Il s'agit de réaliser un état des lieux de la maîtrise foncière d'un territoire et des potentielles évolutions futures : identification des propriétaires et des exploitants, recueil des intentions de vente ou d'échange, transmission de l'exploitation à plus ou moins long terme, identification d'un repreneur, ...

Dans le cadre du programme Re-Sources 2019-2023 qui porte sur l'AAC Source de la Mouvière, le Syndicat Nord-Est Charente a fait appel à la SAFER et à la Chambre d'Agriculture pour réaliser une étude foncière le secteur le plus sensible aux infiltrations, et donc aux risques de pollutions, qui s'étend de Courcôme à Moutonneau : l'axe de drainage. Cet état des lieux permettra au syndicat de définir avec les acteurs locaux les outils fonciers à mobiliser.



► Une étude centrée sur un secteur sensible de l'AAC Source de la Mouvière : l'axe de drainage



L'axe de drainage

Etude hydrogéologique en cours pour affiner l'emprise de l'axe de drainage

- Zone de karstification accrue = temps de transferts des eaux rapides (quelques jours)
- Zone sensible aux pollutions diffuses nitrates et phytosanitaires
- 1 000 ha de SAU
- 52 agriculteurs
- Un renouvellement générationnel important à prévoir dans les 10 prochaines années

► Les objectifs du projet foncier

Mettre en place de zones de dilution (*haies, bandes enherbées, surfaces boisées, couverts permanents*)

Sur les secteurs sensibles, ces aménagements contribueront à réduire l'infiltration des eaux et les risques de transfert de polluants



Objectifs : implanter 5km de haies, 5ha de boisements, 120ha de couverts fourragers ou environnementaux

Faciliter l'installation de porteurs de projet en systèmes agricoles « bas intrants »

(*Productions sous labels, élevages pâturants ...*)

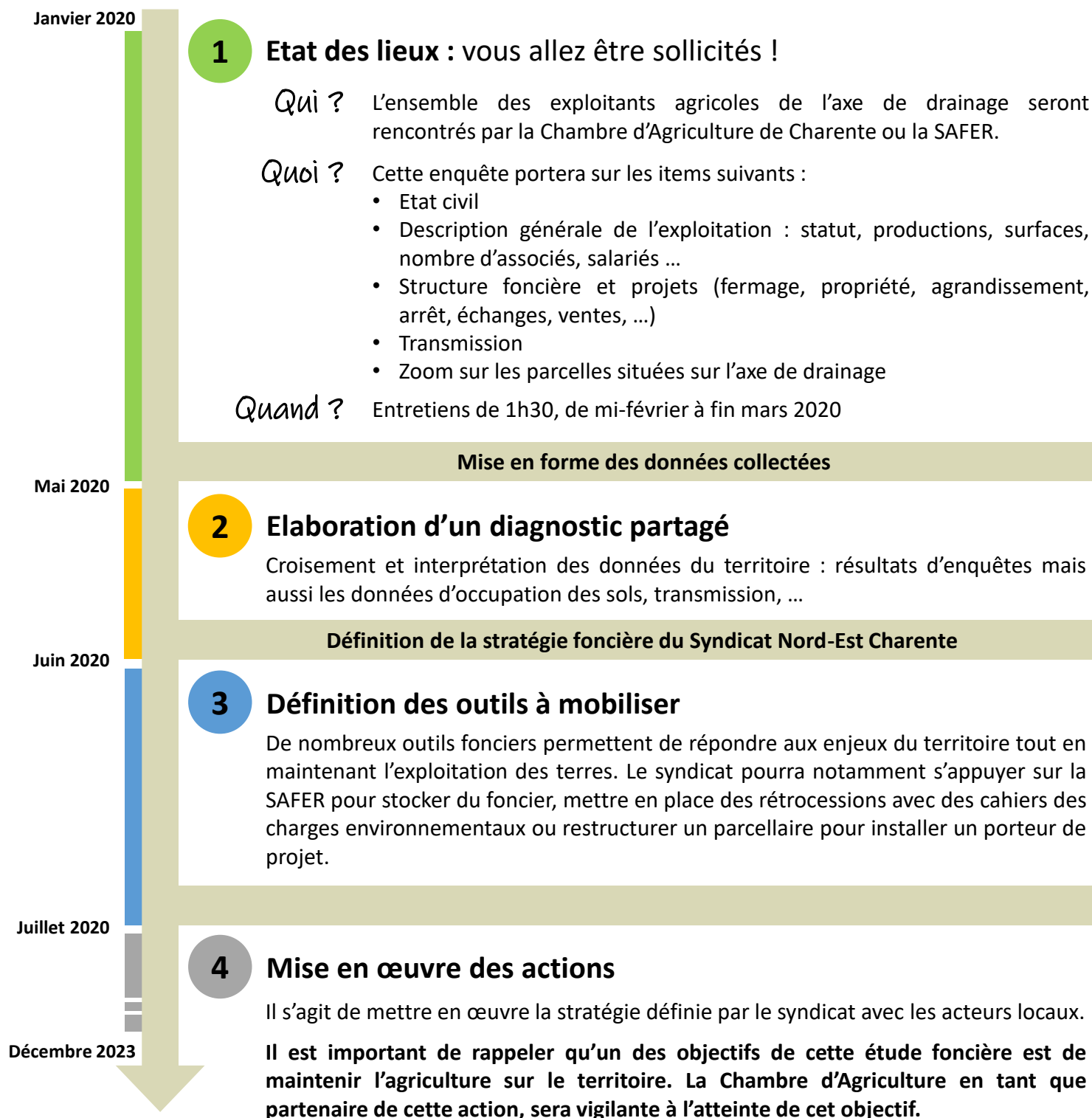
La restructuration du parcellaire d'une exploitation peut faciliter l'installation de porteurs de projet.



Objectifs :

- accompagner 1 ou 2 installations d'ici 2023
- convertir 200ha en agriculture biologique
- Engager 250ha en HVE

Le contenu et le déroulé de l'étude foncière



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

L'animatrice Re-Sources

Sarah AUBERT

Charente Eaux

☎ 05 45 20 03 10 / 07 87 11 06 24

✉ saubert@charente-eaux.fr

SAFER

Frédéric LAREUZE

☎ 05 45 61 90 27 /

☎ 06 01 23 65 39

✉ f.lareuze@saferna.fr

Chambre d'Agriculture Charente

Vincent CORBIN

☎ 05 45 24 49 24 /

☎ 06 21 21 83 00

✉ vincent.corbin@charente.chambagri.fr

Plaquette réalisée avec le concours financier de :



Conception plaquette :
Février 2020

